



LA GAZETTE PANNOISE

Bulletin Municipal N° 26 Février 2021



Etat-Civil

Naissance:

Isaac PARENT le 16/01/2021

Mariage:

Frédéric Lionel Jacques STEIER
et Aurore MEXIQUE le
08/08/2020

Décès:

Claire SINZOT le 10/02/2021 à
l'hôpital de Pont-à-Mousson

Edito



Un nouveau site internet présentant la commune de Pannes va bientôt voir le jour pour remplacer le précédent devenu obsolète. Jacky Noël et Fabrice Saunier, tout deux en charge d'élaborer ce nouveau site, aidés des membres de la commission communication*, mettent tout en œuvre pour vous proposer un espace plus convivial et pratique pour répondre à toutes vos questions sur la vie de la commune. La gazette Pannoise, éditée 2 fois par an, présente déjà un récapitulatif de la vie communale. La communication se veut également numérique. Vous pourrez y retrouver les informations réparties en plusieurs onglets : la Mairie et tout ce qui concerne les travaux et délibérations en cours, la vie locale dynamisée par l'association Pannes-loisirs, la vie économique concernant l'artisanat et le développement de la population, le tourisme et l'environnement, et bien sûr toutes les infos pratiques nécessaires et utiles pour bien vivre dans votre commune.

*La commission communication est composée de membres du conseil (Carine Schmit, Alicia Groslier, Gérald Brady, Jacky Noël) mais aussi de personnes du village (Catherine Clavel, André Castelli, Fabrice Saunier) qui ont notamment un rôle d'information à la population, mais aussi de lien facilitateur entre tous, habitants depuis longtemps le village ou nouveaux habitants. Pour le mieux vivre ensemble, toutes suggestions ou questions, n'hésitez pas à les solliciter ou à vous faire connaître si la vie de votre commune vous intéresse.
Catherine Clavel



Mot du maire



2021 va être une année importante, avec une remise en état du bâtiment communal devenu vétuste et surtout plus aux normes, ainsi que la création de deux logements à l'étage.

Un groupe de travail au sein du conseil municipal a été créée et un appel d'offre a permis de sélectionner un architecte afin d'étudier le projet. Dans cette réflexion, il fallait aussi trouver un lieu pour héberger provisoirement le bureau de la mairie lors des travaux. Notre attention s'est portée sur la sacristie de l'église qui apparaissait comme un endroit adéquat, mais qui va nécessiter quelques adaptations et mises aux normes.

D'autres projets vont jaloner l'année 2021, une aire d'aspiration pour les pompiers va être créée au bord de la rivière, en vue de l'amélioration de la protection incendie. Ce réaménagement va nous permettre aussi d'installer un nouveau bac de récupération du verre.

Nous travaillons aussi sur l'arrivée de la futur véloroute, qui va relier Arnaville à Madine et qui devrait traverser notre village. C'est une opportunité de développer le tourisme ainsi que les produits locaux sur notre commune.

Ces projets très conséquents mais devenus indispensables pour notre village vont avoir un coût important, c'est pourquoi depuis plusieurs mois nous recherchons un maximum de subventions pour nous aider dans leurs réalisations.

Concours photos



Pour bien commencer ce début d'année 2021, la commune de Pannes a décidé de lancer un concours photo ! Le thème sera donc : le village de Pannes.

Chaque cliché, quelle qu'il soit, devra mettre en valeur notre beau village, son caractère, sa typicité, son histoire, un paysage, un monument, la faune ou la flore ! Libre à vous de choisir ce qui vous plaît en toute saison. Le concours est ouvert à tous, enfants, ados, adultes, aînés... Les photos seront jugées par les membres de la

"Commission Communication" qui a mis en place ce concours. Les plus belles images seront utilisées pour alimenter notre nouveau site Internet, en cours de construction.

Une récompense ? ... Bien sûr ! Vous pouvez dès à présent faire vos plus beaux clichés, jusqu'au 31 juillet... Alors, sortez vos appareils et envoyez vos œuvres en bonne définition (mini 500 Ko) par mail sur : pannes.population@gmail.com

À bientôt, et bonne balade



Préparation de la fête patronale

Samedi 22 aout, Patrick, Gilles et Gérald se sont retrouvés pour préparer la Marche organisée pour la fête patronale. Le rendez-vous était à Bouillonville au départ de la voie de l'ancien Tacot. L'objectif était de libérer de la végétation le sentier de 1,2km entre Bouillonville et le viaduc.

Mise en lumière du Parc Savonnière

Toujours en préparation de la fête organisée au Parc Savonnière, les membres du conseil ont procédé à l'alimentation des lampadaires installés voilà quelques années au Parc. L'opération a été rondement menée par Jacky et Patrick, avec l'assistance de Denis Raux, agriculteur installé sur le village.



La fête patronale

Samedi 5 septembre 2020, la fête patronale était organisée conjointement entre la municipalité et l'association 'Pannes Loisirs'. L'idée étant de remettre au jour cette fête ancienne et disparue au fil du temps.

le 4 septembre, montage des infrastructures, facilité par plusieurs bénévoles :



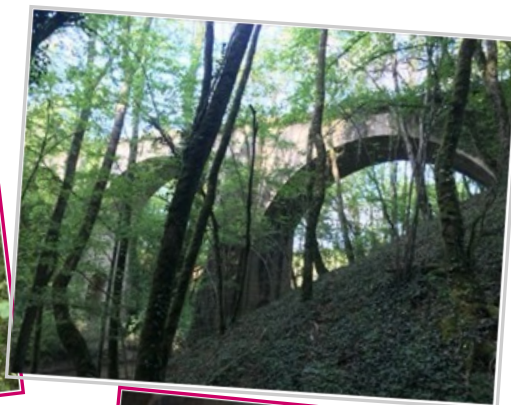
La journée a commencé par une marche planifiée et organisée par Gilles et Patrick. Point de départ au Parc Savonnière à 14h et direction Bouillonville :



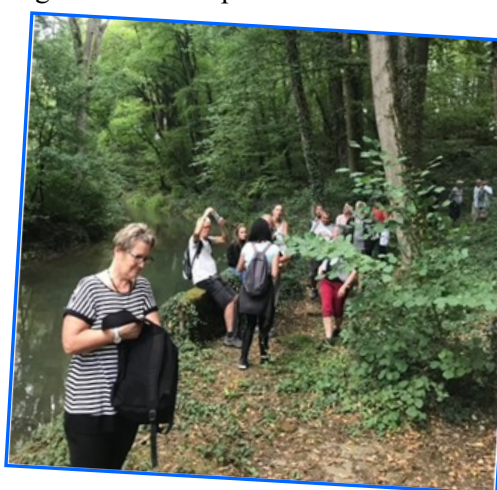


La fête patronale (suite)

Après une petite halte au cimetière allemand, et une explication sur l'ancien viaduc métallique (disparu) à Bouillonville, direction le viaduc, sur la voie de l'ancien tacot.



Découverte du viaduc, en contre bas, le long de la Madine et accueil surprise agrémenté d'une petite collation.



Après cette pause, une photo de groupe, direction la gare de Pannes et retour par la route d'Euvezin.



De retour au Parc Savonnière, accueil par le Maire un verre de Punch à la mirabelle à la main. Un repas proposé par Pannes Loisirs terminera cette inoubliable journée.





Journée du patrimoine pour le conseil municipal

Samedi 26 septembre, le conseil municipal s'est réuni en vue d'effectuer un inventaire des bâtiments communaux. Les nouveaux conseillers présents ont pu prendre connaissance de l'état des bâtiments afin d'évaluer les travaux nécessaires et de prioriser les interventions pour le futur.



Appel d'offres pour la mairie

Fin septembre, la commune a mis en route la première étape des travaux de la mairie en lançant un appel d'offres dans le cadre des marchés publics, avec comme objet :

Mission de maîtrise d'œuvre-Restructuration et amélioration thermique de la mairie - Création de logements locatifs.

Il s'agit de trouver un bureau de maîtrise d'œuvre, un architecte, pour réaliser l'étude et le projet de la réhabilitation du bâtiment mairie, en prenant en compte toutes les normes, obligations et exigences thermiques en vigueur.

Le CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) représenté par Mme Watier, est présent pour épauler et orienter les démarches techniques et administratives à suivre.

Le maire et les adjoints rencontrent depuis plusieurs semaines différents partenaires afin de trouver des orientations techniques et financières pour le projet. Effectivement des consultations ont été faites avec le PNRL, la Fondation du Patrimoine, le Département, la Région et prochainement avec des représentants de l'état, l'objectif est de s'assurer un soutien financier solide avant le lancement du projet final.

Résultat de l'appel d'offres


Concernant la mission de maîtrise d'œuvre-Restructuration et amélioration thermique de la mairie - Création de logements locatifs.

10 candidats ont répondu à l'appel d'offres, 10 bureaux d'architecture, lorrains voire même Luxembourgeois se sont manifestés pour les travaux de la mairie.

L'analyse des 10 candidatures a été faite par la commission d'appel d'offres et Mme Watier du CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

10 candidats différents qu'il a fallu départager selon des critères bien précis, pour n'en sélectionner que 3.

Ces 3 architectes ont été auditionnés par la commission communale le 18 novembre dernier. L'architecte est le mandataire d'un groupement représentant plusieurs bureaux d'étude. Pour respecter les contraintes sanitaires actuelles, seul l'architecte était présent à ces auditions qui se sont déroulées en mairie.

Toujours selon des critères bien définis par la commission, le choix s'est porté sur : 

**CORINE
MANGIN**

EURL D'ARCHITECTURE

177, Avenue du Général Leclerc
F-54000 NANCY

Tél : 03 83 27 22 19
Fax : 03 83 27 02 98
cmangin.archi@free.fr

Installation des illuminations de Noël



Samedi 28 novembre dernier, le maire et ses adjoints ont assisté l'entreprise Przybyla à mettre en place les illuminations de Noël dans le village. Il fallait changer toutes les fixations des décorations au profit de fixations rapides, de manière à uniformiser les installations sur l'ensemble de la commune. Grâce à une nacelle, ces travaux ont été réalisés dans de bonnes conditions.

Cette année, la commune a investi dans une nouvelle guirlande installée au centre du village, derrière le monument aux morts.

La municipalité a également racheté des motifs de Noël d'occasions, à la commune de Vilcey sur Trey, permettant d'en accroître la quantité avec pour but une augmentation progressive pour les années à venir.



Colis et cadeaux de Noël

En cette année bouleversée par la pandémie, la municipalité a invité le père Noël à passer dans les rues de Pannes le samedi 19 décembre. Distribution des colis pour les aînés le matin à partir de 9 h et remise des cadeaux aux plus petits à partir de 13 h 30. Le tout dans le strict respect des règles sanitaires.

La municipalité a voulu participer à l'économie de la région en favorisant les circuits courts pour gâter les anciens, en faisant appel à des producteurs locaux, le tout dans un sac en toile de jute à l'effigie de la commune.



Pour les cadeaux des plus jeunes, la 'Commission des affaires sociales' a décidé de faire participer les parents dans le choix des cadeaux de leurs enfants. Un grand merci pour l'accueil qui a été fait au Père Noël ! Il a reçu de belles lettres et mots de la part de certains !



L'avenir des bois

Une opération de régénération naturelle va être effectuée en forêt sur une surface de 7 hectares, faisant suite à une grosse glandée. Ce qui est exceptionnel, car les agents ONF estiment qu'une telle production arrive une fois tous les dix ans.

Les glands germés vont ainsi laisser place à de beaux arbres dans l'avenir, essentiellement des chênes.

Cette opération va avoir un coût important pour la commune, mais la vente des bois issus des travaux équilibrera les dépenses sur les 20 prochaines années. Effectivement, notre forêt est vieillissante et il faut penser au futur, car il lui faudra des décennies pour se renouveler.

D'ailleurs samedi 5 décembre dernier, ils étaient 7 personnes autour de Vincent Cholet technicien ONF pour recevoir leur parcelle de bois pour les affouages 2020-2021.

(À noter) Les affouagistes ont pris soin de respecter les distanciations sociales même si le rendez-vous était donné en extérieur.



Incorporation du terrain 'Berwick' dans le domaine communal



Sur le terrain se situant rue de Jaulny, monsieur Jules Berwick possédait une maison qui était en mauvais état. En 1996, faute d'héritier, le conseil municipal de l'époque met en place un arrêté de péril et procède à la démolition de la maison aux frais de la commune.

En juillet dernier, le maire contacte le tribunal administratif pour ordonner à France Domaine de devenir curateur de la succession.

Le tribunal accepte et mandate France Domaine pour clôturer la succession.

La propriété est incorporée dans le domaine communal.

Actuellement, la municipalité réfléchit à la destination de ce terrain. Plusieurs options sont envisagées. Affaire à suivre.

Arrêté de péril



Depuis **juillet 2020**, la municipalité est en négociation avec un propriétaire concernant un risque de péril imminent de sa maison. Après de nombreux échanges et rendez-vous, aucun arrangement n'a pu être trouvé entre le propriétaire et la commune. Nous avons contacté le tribunal administratif qui a mandaté un expert afin d'analyser les risques et le constat fut sans appel.

Le maire a donc procédé à un arrêté de péril sur la maison le 24 novembre 2020, laissant un mois au propriétaire pour réagir. Faute de réactivité de celui-ci, la municipalité va procéder à la déconstruction d'une partie de la maison afin de sécuriser l'habitation mitoyenne et l'espace public.



Travaux au carrefour

Fin novembre, dans la continuité des actions effectuées l'an dernier l'entreprise ALS d'Essey et Maizerais a réalisé des travaux d'amélioration et de sécurisation pour les piétons au centre du village. Ces travaux avaient pour but de modifier les trottoirs du carrefour afin de les déplacer à l'arrière de massifs plantés, en créant un rempart contre les véhicules peu respectueux du tracé routier.

Par la suite, des modifications du même genre seront envisagées, à d'autres endroits de la commune répertoriés comme particulièrement dangereux.

Cette réalisation a été rendue possible par la participation active des conseillers municipaux qui ont effectué les travaux préparatoires ainsi que les aménagements d'espaces verts définitifs. (voir article page suivante) Mais l'opération a été surtout rendue possible grâce à l'aide des entreprises locales :

Damien Schmit Construction pour le prêt gracieux de matériel de chantier (camion et mini pelle), l'entreprise **Verdun Père et Fils** pour le don de terre végétale, **Denis Raux**, agriculteur du village, pour avoir mis en place cette terre et l'entreprise **ALS** pour les roches qui sont installées dans les massifs plantés, obligeant les véhicules à rester sur la chaussée.

Tous ces concours bénévoles que la commune a pu apprécier ont permis une réalisation à moindre coût de ce chantier. La municipalité les en remercie.



Remplacement d'un panneau STOP



Samedi 29 aout, certains membres du conseil municipal ont procédé au remplacement du STOP rue d'Euvezin. Le panneau initialement installé était placé dans le massif d'arbustes et le temps faisait qu'il était régulièrement caché par la végétation.

Un nouveau panneau a donc été installé 20m devant l'intersection pour une meilleure visibilité.



Travaux de réparation sur l'église

La commune a entrepris des travaux de réparation et de nettoyage de la toiture de l'église et du clocher. L'entreprise VARLET de Creue (55), spécialisée dans les travaux de toiture en hauteur, est intervenue en octobre dernier pour changer une bonne partie des gouttières et noues côté chœur et pour effectuer un nettoyage et traitement anti mousse sur les parties les plus nécessiteuses de la toiture.

Cette entreprise est également intervenue sur le clocher pour nettoyer les gouttières en plomb ainsi que les gargouilles bouchées par la présence des nombreux pigeons. Ce nettoyage a permis de mettre en évidence plusieurs trous et fissures, qui ont été réparés. Ces désordres ont déjà eu de nombreuses conséquences sur le bâtiment, dont l'affaiblissement du plancher supportant les cloches.

Ces travaux réalisés grâce à une nacelle ont permis également de faire un diagnostic visuel de l'état général du bâtiment.



Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 80%, par le dispositif d'aide aux communes fragiles mis en place par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.



Entretien des bâtiments communaux

En octobre, les agents intercommunaux ont poursuivi les travaux de peinture commencés l'an dernier, sur les bâtiments communaux.



Taille au Parc Savonnière avec " Les Croqueurs de Pommes "

Malheureusement la journée de taille habituellement faite en décembre avec l'association " Les Croqueurs de Pommes" n'a pas pu se réaliser, en raison de la situation sanitaire. Nous espérons malgré tout pouvoir nous retrouver rapidement tous ensemble.

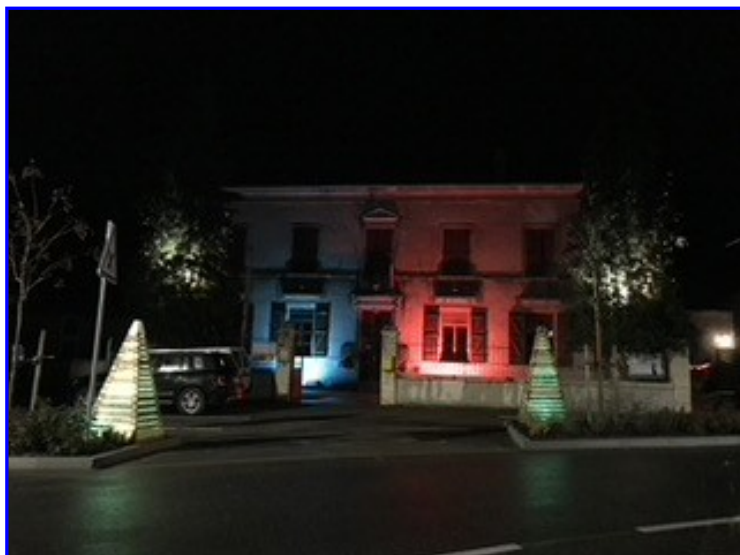


Plantation au carrefour

Ces dernières semaines, plusieurs moments de plantation ont été réalisés au carrefour afin de finaliser les travaux entrepris voilà quelques mois. Ces travaux ont pour objectif de sécuriser les piétons de la circulation routière et d'embellir le village. Effectuées par quelques membres du conseil municipal, ces plantations font le plaisir des riverains.



Photos illumination et neige sur le Parc Savonnière





Le village a pris ses habits de lumière



Des sapins d'un nouveau genre ont poussé dans la commune à la veille de NOËL. C'est l'œuvre du 2^e adjoint, Gilles Clavel, car il n'est jamais à court d'idées. Recyclage et transformation de quelques palettes et c'est un épicéa qui est sauvé !!!

C'est un nouveau type de décoration dont les habitants peuvent profiter ; car si elles sont visibles le jour, c'est la nuit que ces sapins brillent d'un joli vert vif. Tout comme les autres guirlandes installées au-dessus du monument.

Malgré le contexte morose, les Pannois sont heureux de voir leur village s'animer et ils le font savoir. Un peu de lumière qui fait du bien au cœur et à l'esprit.

Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie minimum, cette année, en cause les restrictions sanitaires strictement respectées.

Pour son premier dépôt de gerbe le maire était accompagné uniquement par les conseillers municipaux. Ensuite il a égrené un à un les noms des "MORTS POUR LA FRANCE"

Décès de Claire SINZOT



Nous apprenons le décès de Claire Sinzot, née Gaudard, à l'hôpital de Pont-à-Mousson, à l'âge de 94 ans, **le 10 février 2021**.

Claire est née le **1er juin 1926** à Lyon, elle est arrivée très jeune dans la commune. Elle a épousé Roland Sinzot. De leur union est née Nadine, épouse Groslier. Claire a eu la douleur de perdre son époux, décédé le 11 juillet 1973, et sa fille, Nadine décédée le 23 octobre 2004.

Claire a eu la joie de connaître deux petits-enfants, Anthony et Alicia Groslier et deux arrière-petits-enfants, Loan et Loris. Malheureusement, elle n'aura pas eu la chance de connaître son 3eme arrière-petit-fils, à naître bientôt.

Claire avait un grand cœur et vivait pour les autres. Pendant de nombreuses années, elle a distribué les journaux de l'Est Républicain en accompagnant d'abord sa mère puis en reprenant seule cette tâche, ce qui lui avait valu une médaille.

Claire, passionnée par le tricot, prenait plaisir à réaliser toutes sortes d'ouvrages pour son entourage. Elle adorait son village, son histoire, elle aimait faire part de ses souvenirs. Elle aimait aussi être entourée et pouvoir profiter de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse s'est déroulée le **lundi 15 février 2021 à 14 h 30** à l'église de Pannes.

Nos condoléances.

Entreprises de Pannes

Damien SCHMIT Construction: (Tél : 03.83.81.71.96)

A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.
(Tél : 03.83.82.04.64)

Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.
(Tél : 03.83.81.97.75)

Patrick HEMONET: Artisan Electricien.
(Tél : 03 83 81 97 96 / 06 81 50 19 35)

Horaires d'ouverture de la mairie au public



Lundi : de 15h00 à 17h00.

Mardi (Semaine paire)
de 11h00 à 12h00 et de
15h00 à 16h00.

Jeudi : de 15h00 à 17h00.

Tél mairie : 03 83 81 92 76

Nos remerciements à **Fabrice** pour la création de la gazette Pannoise, **Gérald** et **Jacky** pour la rédaction des articles ainsi que **Catherine** et les **membres de la commission communication** pour la relecture et la correction.

Si vous avez envie de participer à la conception de ce bulletin, si vous souhaitez y insérer un article ou pour toute autre info ou remarque, n'hésitez pas à nous écrire à mairiedepannes@gmail.com ou en parler avec un Conseiller Municipal.

Vous pouvez aussi visiter le site communal: <http://www.pannesenlorraine.com>

Le souvenir, c'est la présence dans l'absence, c'est la parole dans le silence, c'est le retour sans fin d'un bonheur passé auquel le cœur donne l'immortalité
A méditer